PROJET RÉFÉRENT

Expérimentation d’une voie réservée sur A150



OBJET DE L'OPÉRATION

La Métropole Rouen Normandie souhaitait évaluer la possibilité d’implanter une voie réservée au covoiturage sur l’autoroute A150 à 2x2 voies. Cet axe étant fréquemment congestionné à l’approche de Rouen.
La loi Climat et résilience a ouvert la possibilité de créer une voie réservée, à titre expérimental, sur les autoroutes et routes express du réseau routier national ou départemental hors agglomération desservant une zone à faible émission mobilité. Ces réalisations ne devaient pas nécessiter de travaux lourds. Ainsi un référentiel technique allégé a été établi pour ces réalisations temporaires.
Sur l’autoroute A150 à 2x2 voies supportant un trafic pendulaire important avec une part de covoiturage préexistante, il avait été préalablement établi que l’établissement d’une voie réservée classique serait difficile à réaliser sans un élargissement préalable de la plate-forme.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La métropole a souhaité évaluer, sur la base des critères techniques allégés des voies expérimentales, la faisabilité d’une telle voie en prenant en compte les besoins de mobilité autour du corridor desservi par l’A150.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a articulé sa proposition d’étude selon 4 axes :
1. Un **parangonnage relatif aux projets de voies réservées** en France incluant un retour d’expérience sur les démarches d’aménagement de voies réservées
2. La **caractérisation des besoins de mobilité sur le périmètre** irrigué par l’A150 Incluant les déplacements empruntant l’A150, l’offre ferroviaire et routière existante et l’usage des transports en commun au sein de l’aire urbaine.
3. La **définition technique et le positionnement de l’éventuelle voie réservée.** Il s’agissait de vérifier la faisabilité d’implantation d’une voie réservée aux caractéristiques techniques réduites sans élargissement de

CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité
- Infrastructures routières et ferroviaires

la plate-forme autoroutière, en exploitant le potentiel de largeur de la bande d'arrêt d'urgence. Il s'agissait aussi, compte tenu des nombreux échangeurs jalonnant le parcours, de déterminer la meilleure implantation longitudinale compte tenu des trafics constatés.
4. La **modélisation des effets de report**. Via une démarche d'évaluation des effets de l'aménagement sur le trafic routier et l'évolution du partage modal.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Métropole Rouen Normandie (76)
498000 habitants

PILOTE DU PROJET

Cerema Normandie-Centre
Département Mobilité, Sécurité et Ouvrages d'art

LE CALENDRIER

Mai 2022 à février 2023